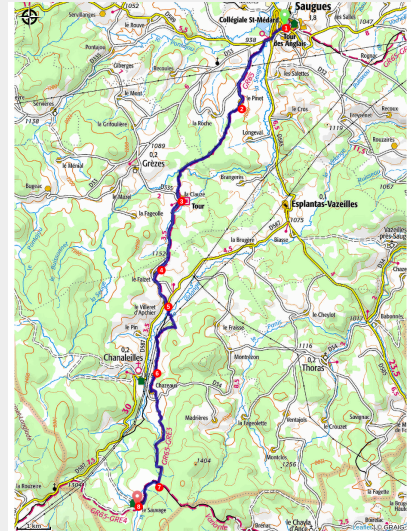


# Etape GR65 Saugues - Le Sauvage

Gorges de l'Allier - Saugues



Le Sauvage (Jérémy Mazet)



*Ancienne place forte du Gévaudan, Saugues s'est développée dès le xiie siècle sous l'autorité des évêques de Mende. À voir : Tour dite « des Anglais » du xive ; vieilles maisons. La collégiale Saint-Médard abrite un mobilier prestigieux : Vierge en majesté du xiie, Pieta de la fin du xve, trois croix processionnelles en argent repoussé des xve et xvie, oeuvres des orfèvres du Puy. Dans l'église des Pénitents : retable du xviii, instruments de la Passion.*

## Un pays de traditions religieuses

La Haute-Loire et le Velay conservent à travers les témoignages du passé les marques d'une ferveur et d'une foi encore ancrées dans les esprits et les traditions. Les croix y sont

particulièrement nombreuses, au bord des chemins, à l'entrée des ponts ou pour délimiter des propriétés. Perpétué par des processions et fêtes jubilaires, le culte marial fait intimement

## Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 6 h 30

Longueur : 19.5 km

Dénivelé positif : 621 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Traversée

Thèmes : Architecture, Faune, Flore, Point de vue

# Itinéraire

**Départ** : Saugues

**Arrivée** : Le Sauvage

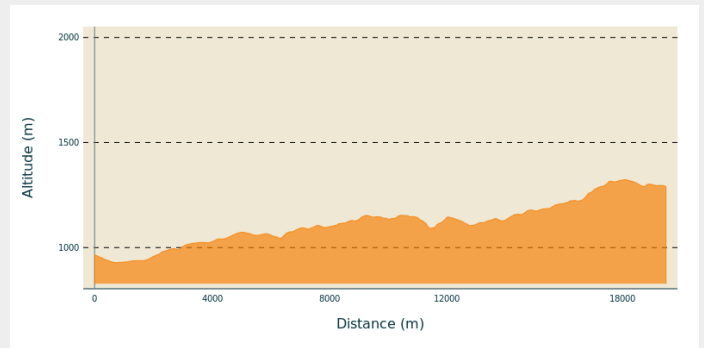
**Balisage** :  GR

**Communes** : 1. Saugues

2. Grèzes

3. Chanaleilles

## Profil altimétrique



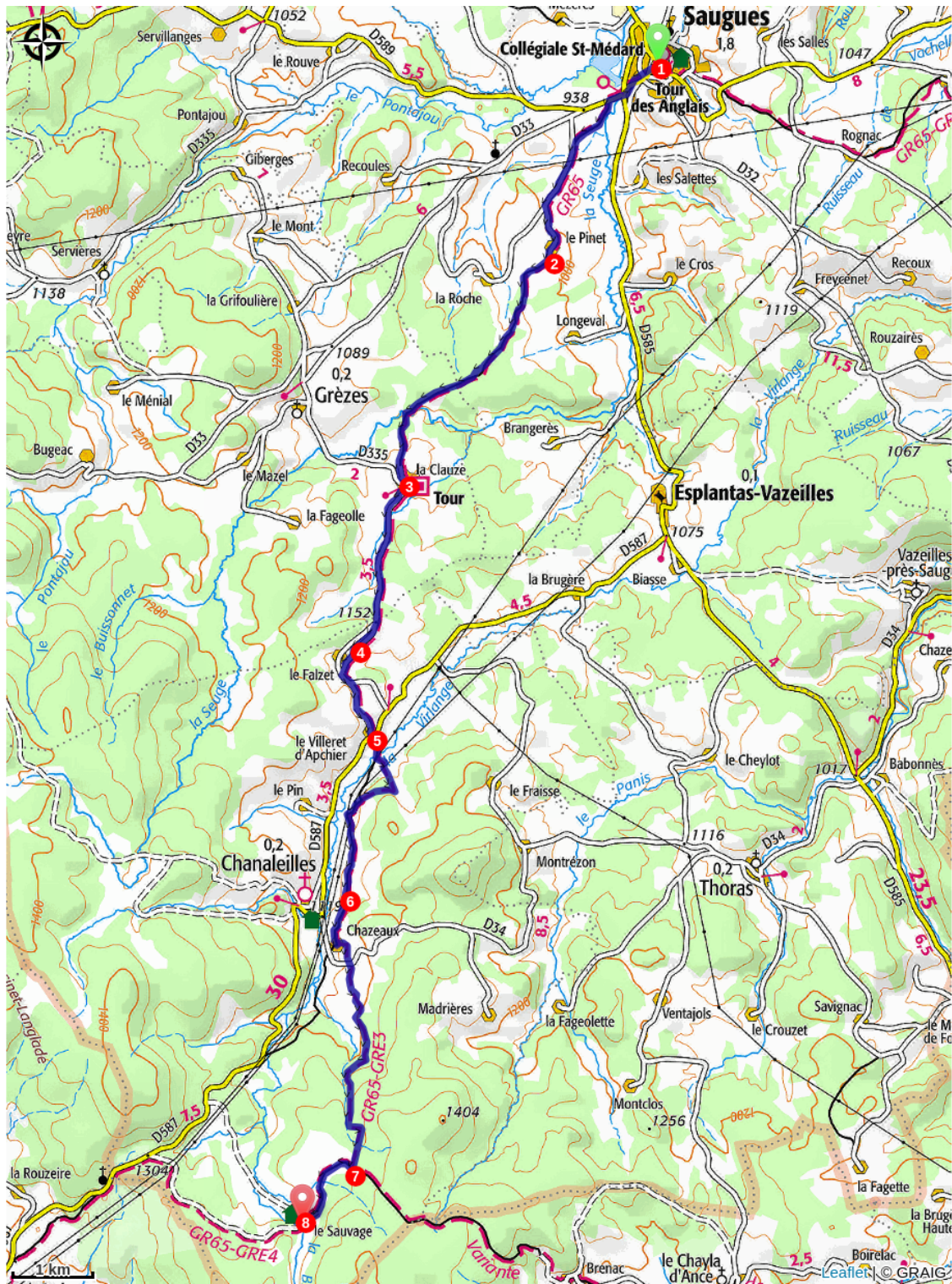
Altitude min 928 m Altitude max 1323 m

1. Le GR® 65 traverse la ville de Saugues en direction du Malzieu, franchit le pont de la D 589 qui enjambe la Seuge. Après le pont, le GR® 65 tourne à gauche sur une voie goudronnée, aboutit à une route qu'il emprunte à gauche (sud) jusqu'au hameau du Pinet.
2. À gauche de la dernière maison, le GR® s'engage sur un large chemin qui pénètre dans une forêt de résineux. Atteindre une intersection.
3. Poursuivre tout droit. À la fourche, prendre le chemin de gauche. Franchir la Seuge, puis monter jusqu'au village de La Clauze (1 088 m).
4. Dans le village de La Clauze, le GR® se dirige vers la tour, passe devant la maison d'Assemblée. À la fourche, prendre à gauche la route qui gagne le hameau du Falzet (1 134 m).
5. Au Falzet, le GR® se poursuit toujours au sud par une voie goudronnée, puis oblique à droite sur un petit chemin jusqu'au Villeret-d'Apchier.
6. Le GR® traverse la D 587 et descend par une ruelle jusqu'à la Virlange qu'il franchit. Prendre ensuite à gauche le chemin de terre qui monte. Parvenir dans un embranchement. Tourner à droite et rejoindre le moulin du Pin. Continuer et atteindre la ferme de Contaldès (1 134 m).
7. Après la ferme de Contaldès, le GR® 65 continue tout droit jusqu'au Chazeaux. Au centre du village prendre à gauche par deux fois pour monter entre les maisons. Sortir de Chazeaux par une voie goudronnée et parvenir dans une intersection. Traverser la route pour continuer sur le chemin. À la fourche monter à gauche. Le GR® entre dans les bois. Franchir une barrière grâce à un portillon de bois, continuer à monter et rejoindre un second portillon. Suivre alors le chemin forestier à gauche sur 250 m puis tourner à droite. Le GR® sort des bois.
8. Virer rapidement à droite pour entrer dans un pâturage. Le chemin conduit jusqu'au domaine du Sauvage (1 292 m).

Le GR® 65 contourne les bâtiments du domaine du Sauvage par le sud et, 100 m plus loin, tourne à droite sur une piste forestière menant au col de l'Hospitalet (1 304 m). Emprunter à gauche la D 587 jusqu'à la chapelle Saint-Roch (1 290 m).



# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **Domaine du Sauvage**

Période de sensibilité :

Contact : Département - 04 71 07 43 43

Espace Naturel Sensible du Département de la Haute-Loire, propriété départementale.

Haut lieu de la biodiversité de la Margeride.